# Conditions générales de participation et indications générales pour les formations, ateliers et conférences CimesS

## A. Conférences et ateliers

Les inscriptions se font via le site Internet de CimesS exclusivement. Les couples / familles s'inscrivent individuellement : cimess.ch

Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée jusqu'à concurrence du nombre maximum de places disponibles.

Le paiement se fait via le compte IBAN : CH13 0900 0000 1486 2489 4, 2035 Corcelles, mention "Nom atelier ou conférence" au plus tard 7 jours avant la conférence ou atelier, passé ce délai, le paiement se fait sur place.

Aucune confirmation d'inscription n'est envoyée par mail, seule une fenêtre s'affiche juste après l'envoi du formulaire. Celle-ci confirme que nous avons bien reçu votre inscription.

Aucune confirmation de paiement n'est envoyée.

Aucun remboursement n'est effectué en cas de désistement, de non-participation, etc...

#### **B.** Formations

Les inscriptions se font via le site Internet de CimesS exclusivement : cimess.ch

Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée jusqu'à concurrence du nombre maximum de places disponibles.

Le paiement se fait via le compte IBAN : CH13 0900 0000 1486 2489 4, 2035 Corcelles, mention "Nom formation"

Aucune confirmation d'inscription n'est envoyée par mail, seule une fenêtre s'affiche juste après l'envoi du formulaire. Celle-ci confirme que nous avons bien reçu votre inscription.

Dès réception de la totalité du paiement de la formation une quittance vous sera envoyée par mail, elle valide votre inscription.

### <u>Annulation participation formation</u>:

- Pour annuler votre participation, vous devez envoyer un mail à : <u>info@cimess.ch</u>

Les frais d'annulation sont facturés comme suit :

- Après avoir reçu la confirmation d'inscription et jusqu'à la date du délai d'inscription :
  10% du prix du cours,
- Après le délai d'inscription, jusqu'à 10 jours avant le début du cours : 50% du prix du cours,
- De 9 jours jusqu'à la date du cours: 100% du prix du cours.

Pour les inscriptions parvenues après le délai d'inscription, le 100% du prix du cours doit être payé en cas d'annulation.

En cas de maladie, remboursement possible sur présentation d'un certificat médical.

## Modifications et annulations des cours :

Nous nous efforçons de vous offrir une variété de thèmes divers. Il se peut que nous ne trouvions pas assez de participants pour tous les cours. Nous nous réservons le droit d'annuler un cours qui n'a pas assez d'inscriptions. Des circonstances imprévues peuvent aussi nous obliger à modifier le programme publié ou à changer de lieu, d'horaire ou d'enseignant de cours. Dans tous les cas, nous vous informerons le plus tôt possible d'éventuels changements de programme ou d'une annulation de cours.

Si nous devions annuler un cours, nous vous rembourserons l'intégralité du cours.